



HONORAIRES TTC

TRANSACTION

APPARTEMENTS OU MAISONS

- Jusqu'à 80 000€ 7%* Minimum 4 500€
- Plus de 80 000€ 6%* Minimum 4000€

FONDS DE COMMERCE

12%* Minimum 4 500€

TAUX COMMERCIAUX

- Sur loyer annuel 12%* Minimum 4 500€

TERRAINS

- Sur loyer annuel 12%* Minimum 4 500€

LOCATION

Honoraires dus par partie (propriétaire/locataire)

- Honoraires de visite, de constitution de dossier du locataire et de rédaction bail : 6€/m- Honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée : 3€/m²

GERANCE

- Gestion locative 7% du loyer + charges

SYNDIC

- Gestion courante 200€/lot principal **
Minimum 1 200€

*du montant du prix net vendeur

**devis sur demande